

Nombre de membres titulaires : 35  
En exercice : 35  
Présents : 24  
Votants : 31  
Convocation et affichage : 24/11/2022  
Président de séance : Monsieur Simon PLENET  
Secrétaire de séance : Monsieur Christophe DELORD

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Bruno FANGET, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, René SABATIER, Denis SAUZE, Laurent TORGUE.

Pouvoirs : Damien BAYLE (pouvoir à Christophe DELORD), Sylvie BONNET (pouvoir à Sylvette DAVID), Virginie BONNET-FERRAND (pouvoir à Martine OLLIVIER), Brigitte BOURRET (pouvoir à Jean-Yves BONNET), Maxime DURAND (pouvoir à Laurence DUMAS), Christian MASSOLA (pouvoir à Simon PLENET), Antoinette SCHERER (pouvoir à François CHAUVIN).

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Olivier DE LAGARDE, Yves RULLIÈRE

**N° de dossier LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES ET VOTEES LORS DE CETTE SEANCE**

**DEVELOPPEMENT HUMAIN**

- 411 SAISON CULTURELLE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AU TITRE DE L'AIDE AUX LIEUX POUR L'ANNÉE 2022  
**Approuvée, à l'unanimité**
- 412 SAISON CULTURELLE - CONVENTION FINANCIERE AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE AU TITRE DU SOUTIEN AUX PÔLES CULTURELS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE POUR L'ANNÉE 2022  
**Approuvée, à l'unanimité**
- 413 SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES AMIS DU MUSÉE DES PAPETERIES CANSON ET MONTGOLFIER - ANNÉE 2022  
**Approuvée, à l'unanimité**

**ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 414 CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE DE L'OFFICE DE TOURISME ARDECHE GRAND AIR AU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE D'ANNONAY RHONE AGGLO  
**Approuvée, à l'unanimité**

- 415 DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - AIDES TPE –  
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - AIDES DIRECTES A LA MODERNISATION  
ET A LA CREATION DES ENTREPRISES ARTISANALES ET COMMERCIALES  
AVEC POINT DE VENTE ET VITRINES  
**Approuvée, à l'unanimité**
- 416 ECONOMIE - ZONE DU RIVET - BOULIEU LES ANNONAY - CESSION DE  
PARCELLE A LA SCI LCB REPRESENTEE PAR MONSIEUR YVAN BERT  
**Approuvée, à l'unanimité**
- 417 ECONOMIE - ZONE DU RIVET - BOULIEU LES ANNONAY - CESSION DE  
PARCELLES A L'ENTREPRISE MOUNARD TP  
**Approuvée, à l'unanimité**
- 418 ECONOMIE-EXTENSION MARENTON-COMMUNE DE VERNOSC LES  
ANNONAY-ACQUISITION DE PARCELLES CADASTREES A 2347 ET A 615  
APPARTENANT A MONSIEUR ET MADAME ROSSIGNOL  
**Approuvée, à l'unanimité**
- 419 VOIE DOUCE RHONE-AVENANT DE PROLONGATION DE LA CONVENTION  
CONCLUE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROMARDECHE  
ET LA COMMUNE DE SAINT-DESIRAT AFIN DE REALISER LES TRAVAUX D'UNE  
VOIE DOUCE LE LONG DU RHÔNE, A SAINT-DESIRAT  
**Approuvée, à l'unanimité**

#### TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

- 420 VALIDATION DE LA CANDIDATURE LEADER 2023-2027 DU "GAL ARDECHE"  
**Approuvée, à l'unanimité**
- 421 DEMANDE DE SUBVENTION FEADER - FONCTIONNEMENT DU GAL  
ARDECHE VERTE 2023-2024  
**Approuvée, à l'unanimité**
- 422 SOUTIEN PREPARATOIRE POUR LA CONSTITUTION D'UNE CANDIDATURE  
LEADER COMMUNE DU "GAL ARDECHE"  
**Approuvée, à l'unanimité**
- 423 TRANSPORTS-AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE COORDINATION AVEC  
LA REGION ANTENNE LOIRE  
**Approuvée, à l'unanimité**
- 424 TRANSPORTS-AVENANT N°2 CONVENTION DE COORDINATION REGION  
AUVERGNE-RHONE ALPES ANTENNE ARDECHE  
**Approuvée, à l'unanimité**
-

425

## RESSOURCES

AFFAIRES IMMOBILIERES ET FONCIERES - CESSION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE ET DE LA PARCELLE BD 101 SIS RUE OLYMPE DE GOUGES AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ SAS EXCELVISION

**Approuvée, à l'unanimité**

426

## RESSOURCES HUMAINES

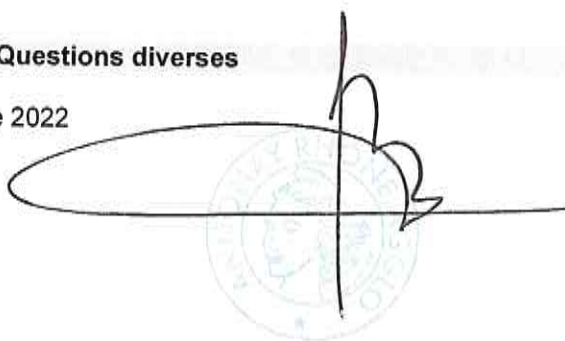
RESSOURCES HUMAINES - AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EMPLOIS

**Approuvée, à l'unanimité**

### Questions diverses

Fait à Davezieux, le Vendredi 02 décembre 2022  
Le président

Simon PLENET



*Publié sur le site de la communauté d'agglomération d'Annonay Rhône agglo le lundi 05 décembre 2022 en vertu de l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements*

SP/LO/RLB/JB/LF/JL/AL//Assemblées  
Le 05 décembre 2022

